

La commune d'Ormoy se situe à l'est du département de l'Essonne, à trente-cinq kilomètres au sud de Paris et à douze kilomètres de la Préfecture d'Evry.

Elle s'étend sur cent quatre-vingt-huit hectares, dont une cinquantaine de marais. Elle est la deuxième plus petite commune du département en superficie. Elle se caractérise par sa situation de transition entre l'urbain et le rural. Géographiquement, elle appartient à la Vallée de l'Essonne.

Ormoy est traversé par la route départementale 191, au sud de son territoire ; Cet axe essentiel assure une liaison entre Corbeil-Essonnes et le sud du département. La route départementale 191 permet la liaison avec deux axes importants, telles que l'autoroute A6 et la route nationale 7.

La voie ferrée Paris-Malesherbes traverse également notre territoire. Les gares les plus proches, Mennecy, le Plessis-Chenet au Coudray-Montceaux et Moulin-Galant à Corbeil-Essonnes, nous assurent une bonne desserte ferroviaire.

Le territoire communal peut se diviser en trois zones géographiques :

- Les marais, situés au nord de la commune, entre la rivière Essonne et la rue des Roissy Bas, représentent un site naturel écologique de grande valeur, c'est un espace d'intérêt interrégional sur le plan écologique.
- Le coteau constitue la partie centrale du territoire communal, urbanisée entre la rue des Roissy Bas et la route départementale 191.
- Le plateau, au-delà de la route départementale 191.

La pyramide des âges est dans la moyenne départementale, mais la population a tendance à vieillir ces dernières années. La commune d'Ormoy compte 1 806 habitants que l'on appelle des Ulméens. Il doit faire bon vivre à Ormoy, car la migration est faible, l'arrivée de ménages jeunes dans les nouvelles constructions est le principal apport de notre jeunesse.

Les équipements sont à la mesure de notre économie et de notre population.

Non loin de l'église, dans le cœur du « vieux » village, nous trouvons la mairie, l'école élémentaire Pasteur. L'école maternelle de l'Aune, quant à elle, s'est lovée dans le nouveau lotissement des Douze Arpents;

Le patrimoine de la commune et les équipements de loisirs :

- L'église Saint Jacques le Majeur (du XIème et XIIème siècle.)
- Le moulin des Rayères.
- Le Parc de Châteaubourg, au charme bucolique indéniable, aménagé en 1990 au bord de l'Essonne, équipé d'une aire de jeux pour enfants.
- Le terrain de pétanque.
- Le terrain de loisirs des Patis

La situation de la commune d'Ormoy, par rapport à Mennecy, Corbeil-Essonnes puis Evry, permet aux Ulméens de bénéficier d'équipements de types intercommunaux et départementaux (piscine, complexes sportifs, hypermarchés).

Notre objectif est de maintenir au sein de notre commune une joie de vivre dans un environnement calme et serein. En fait, Ormoy est un petit bourg urbain, mais à la campagne, bien desservi et situé près des pôles d'emplois importants.